

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

*Centre Intercommunal
d'Action Sociale*

Nombre de membres
en exercice : 21
Nombre de membres
présents ou représentés : 17
Date de la convocation :
15 juin 2026

EXTRAIT n°36
Registre des Délibérations du
Conseil d'Administration
Séance du 29 juin 2026

L'An deux mille vingt six,
le 29 juin à 09 heures 00 minutes,

Le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes des Deux Rives dûment convoqué, en session ordinaire, en date du 15 juin 2026, s'est réuni dans la salle du Conseil sous la Présidence de Monsieur ZANIN Daniel, en l'absence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président. empêché.

2026-D-7-1-2-36 Approbation du compte Administratif 2025 et proposition d'affectation des résultats du SAAD DES DEUX RIVES

Présents :

Madame BUSCAIL Maryline, Monsieur BONGIOVANNI Gérard, Monsieur DUPUY Jean, Monsieur MARCHIOL Lido, Madame VALETTE Brigitte, Madame VRECH Régine, Monsieur ZANIN Daniel, Madame BARDOLS Geneviève, Madame BOUSSIE Anne-Marie, Monsieur CIANCIA Jean-Jacques, Monsieur DINIZ-DUPRAT Jean Luc, Madame DUBURC Sylvie, Madame DUCASSE Marie-Noëlle, Madame DUJAY-BLARET Janine, Madame LEVY Marie-Eliette, Madame MALOSSE Sylvie,

Procurations :

Madame MAERTEN Marie-Bernard à Monsieur ZANIN Daniel,

Absents :

Monsieur BAYLET Jean-Michel, Monsieur MÉRIEL Guy, Madame VÉSIN Stéphanie, Madame CONTANT Véronique,

Est désignée secrétaire de séance : Madame DUJAY-BLARET Janine

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.13

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : cias@cc-deuxrives.fr

~~2026-D-7-1-2-36~~**Objet : Approbation du compte Administratif 2025 et proposition d'affectation des résultats du SAAD DES DEUX RIVES**

Service émetteur : SAAD

Rapporteur : Monsieur ZANIN Daniel, Vice-Président du CIAS

Monsieur le Président de séance présente au Conseil d'Administration le compte administratif 2025.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté (N-1) 2024				69 152,99 €
Résultat déficit 2023, part 2025	30 832,04 €			
Réalisation de l'exercice 2025	2 895 766,33 €	2 830 304,30 €	0,00 €	7 989,00 €
Résultat de l'exercice 2025	65 462,03 €			7 989,00 €
Résultats cumulés 2025	96 294,07 €			77 141,99 €

Le Président de séance PROPOSE d'imputer le déficit de fonctionnement de **96 294,07 €*** à la réserve de compensation des déficits (compte 10686) pour un montant de **92 508,80 €***de reporter le solde soit **3 785,27 €** sur le compte 119 (report à nouveau déficitaire) en N+1 pour la totalité : - **3 785,27 €** en 2026L'excédent d'investissement de **77 141,99 €** viendra en augmentation des recettes d'investissement de l'exercice en cours, soit 2026.

Monsieur le Président de séance propose de communiquer aux services compétents du Conseil Départemental le Compte Administratif 2025 et la proposition d'affectation des résultats conformément à la réglementation.

Le Conseil d'Administration OUI l'exposé de Monsieur le Président de séance,

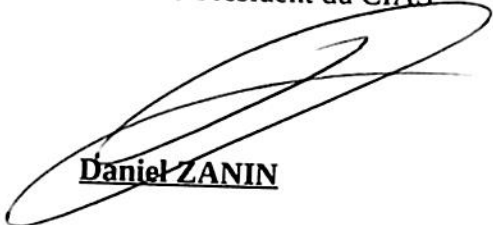
- APPROUVE à l'unanimité le Compte Administratif 2025 et la proposition d'affectation des résultats et propose de les communiquer au service compétent du Conseil Départemental conformément à la réglementation.

AUTORISE Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président du CIAS ou, en son absence, Monsieur Daniel ZANIN, Vice-Président, à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour,
mois et an que ci-dessus

Pour extrait conforme,
Valence d'Agén, le 29 juin 2026

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président du CIAS


Daniel ZANIN

Certifié exécutoire

Publié le 07 JUIL. 2026

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montauban dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telercours.fr